

Incidence de la pandémie sur le profil de la population carcérale sous responsabilité fédérale : femmes autochtones

Pendant la pandémie, nous avons observé d'importants changements au sein de la population de détenues autochtones sous responsabilité fédérale.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Au cours de la pandémie de COVID-19, le Service correctionnel du Canada (SCC) a enregistré une diminution générale de la population de détenues sous responsabilité fédérale; toutefois, la population de détenues autochtones s'est accrue de 7 (ou 2,5 %), passant de 284 au milieu de l'exercice 2019-2020 à 291 à la fin de l'exercice 2021-2022. Il convient de noter qu'il y a eu une diminution initiale du nombre de détenues autochtones au cours de la première année de la pandémie, mais une augmentation au cours de la deuxième.

Ce que nous avons fait

Les dénombrements de la population dans les établissements fédéraux et les caractéristiques des cas sont enregistrés sous forme de rapports normalisés dans le Système de gestion des délinquant(e)s du SCC. Des données ont été extraites (le 14 avril 2022) pour dégager une tendance sur trois ans (depuis le milieu de l'exercice 2019-2020 jusqu'à la fin des exercices 2020-2021 et 2021-2022) du nombre de détenues autochtones purgeant une peine de ressort fédéral (de deux ans ou plus) et pour faire ressortir certaines caractéristiques : âge, diversité, durée de la peine, infraction principale, Indice du risque criminel et facteurs dynamiques (cote à l'évaluation initiale).

Ce que nous avons constaté

Voici les principaux changements dans la population de détenues autochtones (se reporter au tableau 1) :

- 1) la population est légèrement plus âgée, car plus de femmes autochtones en établissement font partie du groupe d'âge de 35 à 64 ans qu'avant la pandémie (leur nombre ayant passé de 40 % à 42 %);
- 2) le nombre de détenues inuites et des Premières Nations a diminué, tandis que celui des détenues métisses a augmenté;
- 3) la durée des peines s'est raccourcie au cours de cette période, la majorité des détenues purgent maintenant des peines de moins de quatre ans;
- 4) il y a eu un changement profond dans la ventilation des types d'infraction : un plus grand nombre de détenues purgent des peines pour meurtre ou une infraction visée à l'annexe I, et ce pourcentage combiné a grimpé pour atteindre 71 % en mars 2022;
- 5) bien que la durée des peines soit plus courte et qu'au fil du temps les types d'infraction en soient venus à comprendre un plus grand nombre d'infractions visées à l'annexe I, il semble y avoir une légère augmentation du risque criminel;
- 6) les détenues autochtones continuent de présenter des besoins très élevés liés aux facteurs dynamiques, et la proportion de celles ayant des besoins élevés a atteint 88 % – en hausse par rapport à 85 %.

Tableau 1. Population carcérale sous responsabilité fédérale : femmes autochtones

Caractéristiques	2019-2020 N = 284 % (N ^{bre})	2020-2021 N = 267 % (N ^{bre})	2021-2022 N = 291 % (N ^{bre})
Âge			
Moins de 35	59,2 (168)	65,2 (174)	57,0 (166)
De 35 à 64	40,1 (114)	34,1 (91)	42,3 (123)
65 et plus	0,7 (2)	0,7 (2)	0,7 (2)
Diversité			
Premières Nations	79,6 (226)	75,7 (202)	75,0 (218)
Métisses	19,0 (54)	24,3 (63)	29,7 (72)
Inuites	1,4 (4)	0	0,3 (1)
Durée de la peine			
Moins de 4 ans	51,1 (145)	52,4 (140)	52,6 (153)
4 ans et plus	31,0 (88)	31,8 (85)	30,6 (89)
Durée indéterminée	18,0 (51)	15,7 (42)	16,8 (49)
Infraction principale			
Meurtre (premier ou deuxième degré)	16,5 (47)	15,0 (40)	15,8 (46)
Avec violence (annexe I)	51,4 (146)	54,7 (146)	55,0 (160)
Liée aux drogues (annexe II)	20,1 (57)	18,4 (49)	18,2 (53)
Sans violence (autres)	12,0 (34)	12,0 (32)	11,0 (32)
Indice du risque criminel			
Très bon (1-4)	17,0 (43)	15,2 (40)	16,4 (44)
Bon (5-8)	11,8 (30)	8,0 (21)	8,2 (22)
Passable (9-13)	27,3 (69)	26,8 (71)	25,7 (69)
Faible (14-18)	20,2 (51)	25,4 (67)	26,6 (71)
Très faible (19 et plus)	23,7 (60)	24,6 (65)	23,1 (62)
Cote relative aux facteurs dynamiques			
Faible	2,7 (7)	0	1,2 (3)
Moyenne	12,7 (33)	7,6 (19)	10,6 (28)
Élevée	84,6 (220)	92,4 (232)	88,2 (232)

Ce que cela signifie

Dans l'ensemble, le profil de la population de détenues autochtones sous responsabilité fédérale a connu d'importants changements au cours de la pandémie, celui-ci se caractérisant maintenant par des détenues qui purgent des peines plus courtes, qui ont des antécédents de démêlés avec le système de justice pénale et qui présentent des besoins accrus en matière de programmes et services adaptés à la culture.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Veillez communiquer avec la [Direction de la recherche](#) par courriel. Vous pouvez également consulter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

Préparé par : Larry Motiuk et Leslie-Anne Keown